PLANNING MENSUEL GARDERIE PERISCOLAIRE ET ALSH MERCREDI

Retour obligatoire de ce document, en cas de contrôle nous devons présenter les plannings remplis par les parents

Enfant(s) : NOM ..... Prénom ..... Né le .....
Prénom ..... Né le .....
Prénom ..... Né le .....

Adesse des parents : .....

Téléphone : .....

Mois de: mars 2022

Attention: Il est important de :- ***noter les heures d'arrivée (le matin) et de départ (le soir) pour la garderie de la semaine et celle du mercredi et pour le centre du mercredi il faut mettre une croix***
mail: ccs71@orange.fr ou jennifer-ccs@orange.fr

		Garderie périscolaire		Centre de loisirs du Mercredi					garderie mercredi	
	Jours	Matin	SOIR	1/2 journée avec repas		1/2 journée sans repas		journée	matin	soir
		heure arrivée	heure départ	matin	après midi	matin	après midi		heure arrivée	heure départ
9	Mardi 1									
	Mercredi 2 ALSH									
	Jeudi 3									
	Vendredi 4									
10	Lundi 7									
	Mardi 8									
	Mercredi 9 ALSH									
	Jeudi 10									
	Vendredi 11									
11	Lundi 14									
	Mardi 15									
	Mercredi 16 ALSH									
	Jeudi 17									
	Vendredi 18									
12	Lundi 21									
	Mardi 22									
	Mercredi 23 ALSH									
	Jeudi 24									
	Vendredi 25									
13	Lundi 28									
	Mardi 29									
	Mercredi 30 ALSH									
	Jeudi 31									

POUR mars : **Planning à rendre avant le 24 février (à déposer au CCS ou dans la boîte aux lettres ou par mail)**
En cas de modification en cours de mois merci de contacter le CCS au 03 85 72 71 27 ou 06 60 26 50 09. Pour toute absence non signalée, la prestation sera facturée.
LES HORAIRES DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE : Le matin à partir de 7 heures / le soir jusqu'à 18 h 30 t**arifs** : suivant QF : de 1,70€ à 2,00 € (le matin ou le soir ou le midi) ou 2,20€ à 2,50 € (matin et soir)
LES HORAIRES DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI : de 7h30 à 8h30 (garderie du matin) de 8h30 à 17 h 30 ou de 8h30 à 12h ou 13 h 30 à 17 h 30 (garderie possible jusqu'à 18 h 30) - **Tarifs :** suivant coefficient familial - **Modifications possibles jusqu'au jeudi précédent avant 12h 00** (délai imposé par le prestataire pour la commande des repas) toute prestation signalée hors délai **sera facturée.**